
CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020

Personnes présentes :

- ✚ **Représentantes des familles :** Mme LE COZ Jeanne, Mme DEZEMBRE Geneviève
- ✚ **Représentantes des résidents :** Mme LE FALHER Solange, Mme HILY Christiane
- ✚ **Représentantes du personnel :** Mme DAVID Brigitte, Mme BIDAULT Mélanie, Mme MUSSET Marie-Céline
- ✚ **Invitées :** : Mme GUEGAN Audrey (Infirmière Coordinatrice), Mme RICARD Sophie (Cadre Ergothérapeute), M. CANCOUET (Responsable de secteur chez ANSAMBLE)
- ✚ **Représentant du Conseil d'administration :** M. POULMARC'H Dominique (Président)
- ✚ **Représentante de la municipalité de CAUDAN :** Mme DI GUGLIELMO Martine (Adjointe aux affaires sociales)
- ✚ **Représentant de la direction :** M. MINETTI Michel, Directeur
- ✚ **Secrétaire de séance :** Mme BELLEC Véronique

Personnes excusées :

- ✚ **Représentante des résidents :** Mme VERSIGNY Eliette
- ✚ **Représentante des familles :** Mme CORDEY Sarah
- ✚ **Invitée :** Mme GERRAETS Angèle (Chef gérant chez Ansamble)

Début de la séance à 10h35

Mme HILY Christiane, Présidente du conseil de la vie sociale ouvre la séance. Avant d'évoquer les différents points du CVS, M. MINETTI Michel annonce la cooptation de Mme DEZEMBRE Geneviève, dont la maman a intégré l'EHPAD il y a un an environ, suite à la place laissée vacante par M. CLOATRE André.

Les points évoqués sont les suivants :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 18 juin 2020
2. Point sur la restauration
3. Point sur l'animation
4. Point sur les travaux
5. Point sur la gestion du personnel
6. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 18 juin 2020

Le procès verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 18 juin 2020 ne suscite pas de commentaire et est validé à l'unanimité.

2. Point sur la restauration

Une commission de restauration se tient avant chaque conseil de la vie sociale. Celle-ci a pour but de recueillir les remarques et attentes des résidents.

- Petit déjeuner : souhait de plusieurs résidents d'avoir de la purée de pruneaux. La direction a pris acte de cette doléance. Il est demandé à la société ANSAMBLE de procéder à un appel d'offre dont le coût ne sera pas à répercuter sur le budget alimentation mais à la charge du résident.
- Déjeuner : les plats ne sont pas assez chauds. Souhait d'avoir plus souvent des frites, surtout le dimanche. Dernièrement, il a été constaté un petit loupé dans la cuisson des pommes de terre.
- Goûter : il est demandé de poursuivre les « gâteaux maison »
- Dîner : le responsable d'ANSAMBLE indique avoir retiré de la trame des menus les nuggets et croquettes de poisson, plats non appréciés par les résidents. Quant à la salade de gésiers, il serait souhaitable d'y mettre du gésier chaud.

Souhaits des résidents :

- Mettre au menu du fond d'artichaut, des choux de Bruxelles,
- Avoir plus souvent au menu des pommes de terre
- Servir des marrons ou châtaignes en garniture de certains plats
- Accompagner l'omelette d'une salade avec garniture de champignons

M. MINETTI fait remarquer qu'il y a eu une période de flottement pendant l'été du fait des congés des cuisiniers. Afin d'assurer la continuité, le responsable d'Ansamble fait savoir qu'un cuisinier travaillant sur un autre site assurera dorénavant tous les remplacements au sein de la résidence.

3. Point sur l'animation

Depuis le dernier conseil de la vie sociale, en complément des animations quotidiennes et dans le respect des gestes barrières, les animations suivantes ont été proposées :

- Promenade en triporteurs avec le collectif Syklett
- Loto avec les jeunes d'Unicité Lorient (jeunes en contrat civique)
- Sortie à la base sous-marine de Lorient et ballade à Larmor-Plage avec les résidents du PASA
- Présence des Magasins bleus (vente de vêtements à domicile)

En raison de la situation sanitaire actuelle, le goûter de Noël sera remplacé par un déjeuner avec animation musicale auquel malheureusement les familles ne seront pas conviées.

Il est à noter que la résidence bénéficie de l'appui d'un moniteur sportif à raison de 13 heures par semaine. De plus, la résidence a également investi il y a quelques mois dans un pédalier permettant de maintenir la mobilité articulaire. Cet outil suscite un intérêt particulier chez les résidents. Il en résulte même une dynamique de challenge entre certains.

M. MINETTI projette de faire l'acquisition d'un phoque robotisé PARO pour les résidents souffrant de troubles du comportement.

Une réflexion a été menée quant au maintien de l'atelier pâtisserie du vendredi après-midi en raison de la faible motivation des résidents en l'absence de l'animatrice habituelle. Après concertation, l'atelier pâtisserie est maintenu mais aura lieu dorénavant le jeudi après-midi.

4. Point sur les travaux

La rénovation des 9 premières salles de bains touche à sa fin. Beaucoup de retard accumulé du fait du confinement et des congés d'été. Pour rappel, les travaux ont démarré à la mi-mars et devaient s'achever à la fin de cette année. Cette opération de rénovation des salles de bains devra se renouveler jusqu'à 9 fois. La toute dernière phase du chantier, la plus délicate, consistera à redistribuer les espaces de vie à chaque étage (salon, salle de bains, office).

5. Point sur la gestion du personnel

Durant la période des congés d'été, plus particulièrement en août, la résidence a dû faire face à un taux d'absentéisme plus important qu'en temps normal pour le personnel soignant (arrêts maladie) et à la difficulté à combler les postes vacants faute de candidatures. Malgré tout, plusieurs soignants se sont portés volontaires pour pallier ces absences en modifiant leurs horaires ou en effectuant des heures supplémentaires.

Il est noté également que plusieurs salariés ont fait le choix de quitter la résidence : le médecin coordonnateur, la psychologue, une infirmière, deux aides-soignantes.

6. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

Une boîte à idées est à la disposition des familles et résidents à l'accueil. Après ouverture, celle-ci contient un courrier. M. MINETTI en fait lecture. « *Nous sommes plusieurs familles à nous demander ce qu'il se passe à la résidence. Plusieurs départs inattendus : 2 soignantes, une infirmière, la psychologue. De plus, nous remarquons depuis plusieurs mois un effectif dans les étages plus que réduit, avec du personnel éreinté. Faut-il s'inquiéter pour nos parents ?* »

M. MINETTI indique que les départs ont été plus nombreux qu'en temps normal. Il y a lieu de respecter le parcours de vie professionnelle de chacun. Ces salariés ont fait le choix de prendre un tournant dans leur carrière professionnelle et cela doit être respecté.

Hormis le mois d'août, particulièrement difficile en raison des arrêts maladie et de la difficulté à recruter du personnel soignant, les effectifs dans les étages sont stables. Toutefois, les effectifs ne sont jamais descendus sous le seuil de sécurité et les résidents n'ont jamais été mis en danger.

M. MINETTI Michel informe qu'un protocole lié à la crise sanitaire actuelle a été mis en place au cas où la résidence aurait un cas avéré de covid parmi ses résidents et/ou son personnel. Ce protocole a été adressé par mail tout récemment aux familles.

Le PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés) va ré-ouvrir à compter du lundi 5 octobre 2020 après plusieurs mois de fermeture en raison de la crise sanitaire actuelle. Pour information, le PASA accueille 12 résidents de la structure du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 ayant des troubles du comportement modérés. Il a pour but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives et leurs liens sociaux. Sur l'année, le PASA accueille environ 20 résidents (entrées et sorties incluses).

La résidence est abonnée à deux quotidiens régionaux : Ouest-France et Le Télégramme. Dorénavant, ces journaux seront consultables uniquement dans l'espace famille situé dans le hall d'accueil afin de permettre à un plus grand nombre l'accès aux journaux.

Mme LE FALHER Solange remarque que certains gants ou serviettes de toilette soient parfois tâchés ou déchirés et regrette l'ancien prestataire. Mme BIDAULT Mélanie lui conseille de remettre ce linge aux soignants qui se chargeront de le déposer dans des sacs spécifiques afin que le prestataire le sorte du circuit. Mme BIDAULT Mélanie souligne que le prestataire actuel est beaucoup plus à l'écoute et n'hésite pas à retourner vêtements, appareils dentaires et auditifs égarés parmi le linge plat et du fait de sa proximité géographique assure un réapprovisionnement de dernière minute.

La question se pose quant au renouvellement des membres représentatifs des résidents. Les représentants des résidents actuels seront consultés sur leur volonté de poursuivre leur mission et un poste supplémentaire sera proposé pour porter le nombre de représentants à 4. L'appel à candidature du ou des postes vacants pourraient se faire pendant la lecture du journal.

En l'absence de question, la réunion est levée.

Fin de la séance à 11h50

***Prochain Conseil de la Vie Sociale (sous réserve)
Jeudi 17 décembre 2020 à 10h30***